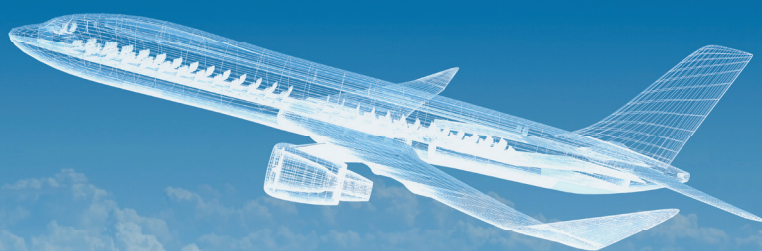


Plaquette Taxe AFMAé 2019



Numéro UAI-0912127T

Ensemble, conduisons de nouvelles générations vers le monde de l'Aérien

En versant votre taxe d'apprentissage à notre établissement :

- vous participez à la modernisation de l'outil de formation,
- vous soutenez les projets de développement pédagogique et d'innovation,
- vous facilitez l'égalité des chances dans l'insertion, la formation et l'emploi des jeunes.

Depuis plus de 23 ans, le CFA des Métiers de l'Aérien dispense des formations techniques et tertiaires aux métiers de l'Aérien.

★ Demain 2019, un projet de redimensionnement territorial francilien

7,8M€
d'investissements

4,3 M€ de subventions Région Ile-de-France
1,6 M€ de l'AFMAé
1,9 M€ de financement complémentaire

Pour être toujours plus proche de ses entreprises partenaires et des bassins d'emploi, l'AFMAé ouvrira en septembre 2019 sur le territoire du Grand Roissy – Le Bourget son nouveau centre de formation situé à Bonneuil-en-France.

Le centre de Toussus-le-Noble poursuit son développement en 2019 et fera l'objet d'un réaménagement significatif.



L'AFMAé, acteur reconnu de la formation Aéro.

Air France, Groupe ADP et les branches FNAME et GIFAS, fondateurs de l'AFMAé, ainsi que les entreprises de la construction aéronautique et de l'exploitation aérienne, en collaboration avec le Conseil régional de l'Ile-de-France, l'Éducation nationale et le Fonds Social Européen, ont associé leurs compétences pour développer un outil de formation de référence pour le secteur.

Notre ambition : répondre aux attentes des entreprises de l'Aéronautique, de l'Aérien et de l'Aéroportuaire en visant l'excellence dans le développement de solutions de professionnalisation et d'insertion des apprenants.

7 000

alternants
formés
depuis 1996

125

entreprises ou
établissements
partenaires

788

apprenants
en formation
en 2018

97 %

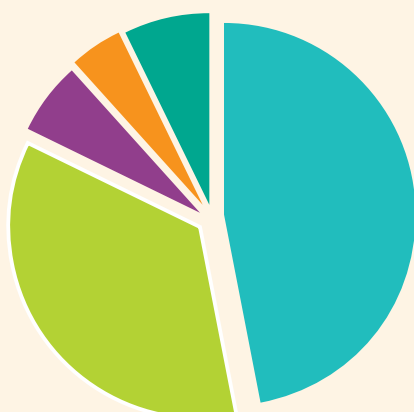
ont obtenu en 2018
leur diplôme de
l'Éducation nationale

★ Les ressources de l'AFMAé

La taxe d'apprentissage, notre principale ressource

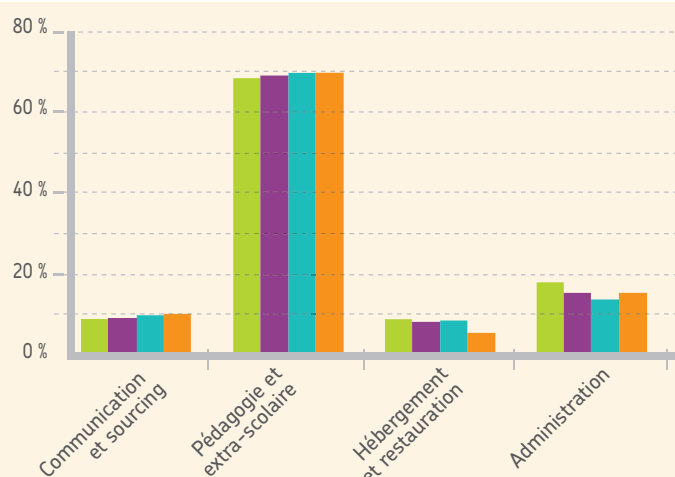
47 %

Données 2018



Taxe d'apprentissage	4 705 000 €	47 %
CA formation continue	3 500 000 €	35 %
Subvention région IDF	602 000 €	6 %
Subventions diverses	460 000 €	4,6 %
Autres produits	687 000 €	7 %

★ Une utilisation de la taxe d'apprentissage orientée sur la pédagogie et l'éducatif



L'AFMAé consacre près de

70 %

de son budget de fonctionnement aux activités pédagogiques ou éducatives.

- Réalisés 2015
- Réalisés 2016
- Réalisés 2017
- Réalisés 2018

★ Investissements réalisés en 2018 pour l'AFMAé

1,2 M€

● Dans le cadre du projet Demain 2019, investissements du plateau technique de Toussus-le-Noble

359 k€

- Laboratoire électronique
- Équipements pour atelier de travaux de base maintenance
- Équipements pour atelier de révision d'équipements
- Équipements avioniques
- Parcours "Blended Learning" pour nos formations techniques



★ Construction



★ Maintenance



★ PNC



★ Exploitation
Aéroportuaire



★ Escale et Vente

★ Nos formations en alternance

Formations proposées		Métiers correspondants	Places 2019
Bac Pro Aéro Systèmes	1 an ou 2 ans	Mécanicien Avion Mécanicien Moteur Mécanicien Équipement Mécanicien Cabine	140
Bac Pro Aéro Avionique	2 ans	Mécanicien Avionique	28
Bac Pro Aéro Structure	2 ans	Mécanicien Aéro Structure	28
Mention complémentaire Avion Moteurs à Turbines	1 an	Technicien Avion éligible à la Licence PART 66 B 1-1	36
Mention complémentaire Hélicoptère Moteurs à Turbines	1 an	Technicien Hélicoptère éligible à la Licence PART 66 B 1-3	10
Mention complémentaire Avionique	1 an	Technicien Avionique éligible à la Licence PART 66 B 2	10
BTS Aéronautique	2 ans	Technicien Méthode, Support client, Qualité, Réglementation, suivi de navigabilité	56
Mention complémentaire - Accueil dans les transports	1 an	Agent d'Escale	250

★ Nos autres formations certifiantes

Les CQPM du GIFAS

Contrat de qualification paritaire de la métallurgie

À la demande de nos entreprises partenaires, nous réalisons des formations au titre de la formation continue : CQPM d'Ajusteur Monteur, Câbleur Aéronautique, Stratifieur Drapeur, Intégrateur Cabine, Peintre Aéronautique, Assembleur Monteur Systèmes ou Technicien logistique. Elles sont destinées à des demandeurs d'emploi ou candidats en reconversion professionnelle ayant une culture industrielle de base.

CQP PNC de la FNAM

Contrat de qualification professionnel - Personnel Navigant Commercial

Nous formons actuellement des apprenants en contrat de professionnalisation à travers le CQP PNC développé par la FNAM, pour le compte d'Air France, ASL, Airways.

Licence PART66

Nous proposons à nos clients tous les modules des licences EASA PART 66 (B1.1, B1.3, B2).

★ Nos projets de nouvelles formations

Licence professionnelle (universitaire) option Aéro Structure

CQP Accueil dans les transports

★ Nos principaux partenaires



★ AFMAé s'engage !

Une stratégie de Sourcing

Au regard des besoins d'apprenants croissants exprimés par nos entreprises partenaires et de la difficulté à trouver les profils de qualité attendus, l'AFMAé crée un service Sourcing de 5 personnes. Il assure la communication, l'évaluation et la mise en relations des candidats auprès des recruteurs de nos entreprises partenaires.

Une communication digitale ciblée et appuyée sur de nouveaux outils, des opérations de sensibilisation à nos métiers dans les lycées et les universités, des échanges intensifiés avec les réseaux de prescripteurs. Une participation accrue aux salons d'information et d'orientation, tout cela pour satisfaire, en nombre et en qualité, les besoins des entreprises pour la rentrée 2019.

Notre nouvelle plateforme de placement offrira à nos entreprises partenaires un accès plus rapide aux dossiers de candidatures évalués et validés.

Diversit'Air

Ce programme ambitieux offre à des publics éloignés de nos formations et nos métiers une opportunité d'y accéder.

6 % de féminisation sur les métiers techniques

1,6 % RQTH

9 % jeunes issus des QPV

Partenariats Ultramarins

L'AFMAé poursuit son partenariat avec le Conseil régional de l'Île de La Réunion, la collectivité territoriale de la Guyane et bientôt la collectivité de Saint-Martin pour trouver des AéroTalents dans ces territoires.

Nos investissements 2019

Développement de parcours "Blended Learning" pour nos formations tertiaires et poursuite pour les formations techniques.

Acquisition de matériels pédagogiques : Aéronefs, moteurs, hélices, platines hydrauliques et tuyauteries, groupes de parc hydraulique et électrique, équipements pour les ateliers structure et avionique, outillages d'atelier.

Investissements 2019

1,95 k€

Educ'Innov

Le développement d'une pédagogie innovante, appuyée sur la digitalisation d'enseignements, contribuera à la maîtrise des coûts. Il permettra d'aller vers l'individualisation des parcours de formation.

À plus court terme, dans une dynamique d'adaptation continue de son offre de formation et de services aux entreprises du secteur, l'AFMAé mettra en œuvre, cette année encore, de nouvelles formations.



★ Comment verser la taxe d'apprentissage à l'AFMAé (n° UAI 0912127T)

TA = taxe d'apprentissage 2018 sur les salaires 2017 Masse salariale 2017 base sociale DADSU			TA = 0,68% de la masse salariale		Contribution supplémentaire + 0,6% de la MS
Fraction régionale apprentissage 51 %	Au titre du quota 26 % TA	Au titre du hors quota 23 % TA			
Fraction régionale : 51% versé au Trésor Public	Part du quota : 26% affectable à l'AFMAé, selon le nombre d'apprentis multiplié par le coût unitaire de la formation	Catégorie A : 65% affectable à l'AFMAé. Niveau III, IV, V, CAP, BEP, BTS, DUT, affectable à l'AFMAé en complément du quota, pour le coût de formation non couvert au titre du quota.	Catégorie B : 35 % non affectable à l'AFMAé. Niveau Bac + 4 et Bac + 5, Licence, Maîtrise	Contribution supplémentaire à l'apprentissage pour les entreprises de plus de 250 salariés affectable à l'AFMAé	

La FNAM et le GIFAS ont des organismes partenaires de collecte de la taxe d'apprentissage.
Informations sur : www.octalia.com et www.opcaim.com

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez dans l'accompagnement vers l'emploi des futures générations du monde de l'Aérien.

Contacts • 01 64 53 88 65

- Catherine Marliacy • Assistante Commerciale • cmarliacy@afmae.fr
- Sessia Gasmi • Commerciale, Conseillère en Formation • sgasmi@afmae.fr
- Laurent Couppechoux • Directeur Commercial • lcouppechoux@afmae.fr

★ île de France

OSAC
Organisme pour la Sécurité
de l'Aviation Civile

PART 147 - FR. 147.0023

